

# CARMIGNAC SÉCURITÉ AW EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum  
de placement  
recommandée :

2 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ  
1 2\* 3 4 5 6 7

FR0010149120

Reporting mensuel - 28/02/2023

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

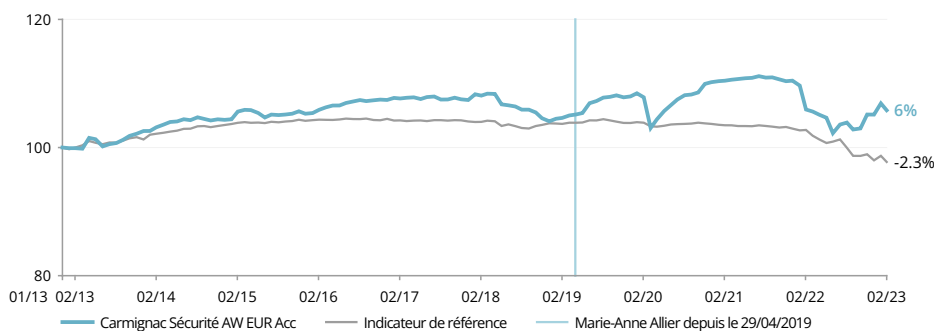
Fonds investi en obligations et autres titres de créances libellés en euro. Son approche flexible et active avec une faible durée lui permet de déployer des stratégies de conviction principalement sur les marchés européens sans contrainte imposée par un benchmark. De plus le compartiment cherchera à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme et mettra en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Il a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, l'ICE BofA ML 1-3 ans Euro All Government Index (EUR) (coupons réinvestis) sur son horizon de placement de 2 ans.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge.

### EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/02/2023 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)						Performances annualisées (%)			
	Depuis le 30/12/2022	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le 29/04/2019
AW EUR Acc	0.6	-0.5	-0.6	-2.0	-2.1	6.0	-0.7	-0.4	0.6	0.2
Indicateur de référence	-0.3	-0.6	-4.7	-5.9	-6.0	-2.3	-2.0	-1.2	-0.2	-1.6
Moyenne de la catégorie	0.4	-0.3	-3.0	-4.5	-4.9	-1.2	-1.5	-1.0	-0.1	—
Classement (quartile)	2	3	1	1	1	1	1	1	1	—

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

### STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans
Volatilité du fonds	2.9	3.0
Volatilité du benchmark	2.4	1.5
Ratio de Sharpe	-0.2	-0.1
Bêta	-0.0	0.2
Alpha	-0.0	-0.0

Calcul : pas hebdomadaire

### CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille taux	-0.3%
Derivés actions	-0.0%
Derivés taux	-0.1%
Derivés devises	-0.1%
OPCVM	0.0%
<b>Total</b>	<b>-0.5%</b>

Performances brutes mensuelles



M.-A. Allier

## CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	2.3
Yield to Maturity	5.0%
Notation moyenne	BBB+
Coupon moyen	2.2%
Nombre d'émetteurs obligations	181
Nombre d'obligations	297

## PROFIL

Classification SFDR : Article 8

Domicile : France

Affectation des résultats : Capitalisation

Type de fonds : UCITS

Forme juridique : FCP

Fin de l'exercice fiscal : 31/12

Souscription/Rachat : Jour ouvrable

Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 26/01/1989

Date de la 1ère VL : 25/01/1989

Devise de cotation : EUR

Actifs sous gestion du Fonds : 5309M€ / 5630M\$<sup>(1)</sup>

Encours de la part : 5116M€

VL : 1723.97€

Catégorie Morningstar™ : EUR Diversified Bond - Short Term



Overall Morningstar Rating™

02/2023

### GÉRANT(S) DU FONDS

Marie-Anne Allier depuis le 29/04/2019

### INDICATEUR DE RÉFÉRENCE<sup>(2)</sup>

ICE BofA ML 1-3 ans All Euro Government Index (Coupons réinvestis).

### AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie ..... 0%

Minimum % d'investissements durables ..... 10%

Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

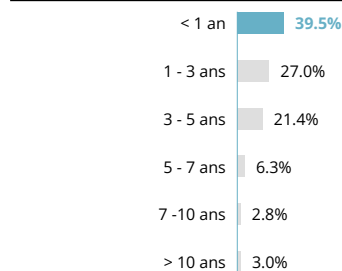
## ALLOCATION D'ACTIFS

<b>Obligations</b>	<b>76.7%</b>
<b>Emprunts d'Etat pays développés</b>	<b>14.3%</b>
Europe	13.5%
Europe de l'Est	0.8%
<b>Emprunts d'Etat pays émergents</b>	<b>2.2%</b>
Europe de l'Est	2.2%
<b>Emprunts privés pays développés</b>	<b>45.4%</b>
Biens de Consommation de Base	0.6%
Consommation Discrétionnaire	4.9%
Energie	8.3%
Finance	16.5%
Immobilier	2.7%
Industrie	3.0%
Matériaux	0.8%
Santé	0.9%
Services aux collectivités	3.6%
Services de Communication	3.0%
Technologies de l'Information	1.1%
<b>Emprunts privés pays émergents</b>	<b>5.5%</b>
Consommation Discrétionnaire	1.3%
Finance	1.5%
Immobilier	1.1%
Industrie	1.0%
Matériaux	0.5%
Santé	0.1%
<b>Emprunts Supranationaux</b>	<b>0.2%</b>
<b>ABS</b>	<b>9.1%</b>
<b>Monétaire</b>	<b>18.6%</b>
<b>Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés</b>	<b>4.7%</b>

## PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

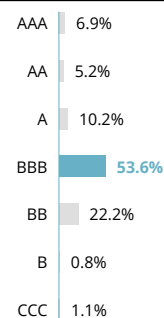
Nom	Pays	Notation	%
GREECE 0.00% 12/02/2026	Grèce	BB	2.0%
ITALY 0.00% 01/08/2026	Italie	BBB	1.8%
ITALY TV 15/04/2025	Italie	BBB+	1.4%
ITALY 1.75% 30/05/2024	Italie	BBB	1.4%
GREECE 3.45% 02/04/2024	Grèce	BB	1.3%
GREECE 4.25% 15/06/2033	Grèce	BB+	1.1%
BNG 0.25% 07/06/2024	Pays-Bas	AAA	1.0%
ENEL SPA 8.75% 24/09/2023	Italie	BBB-	0.8%
ATLANTIA SPA 1.88% 12/11/2027	Italie	BB	0.8%
REPSM 2.500 CP TV 22/12/2026	Espagne	BB+	0.7%
<b>Total</b>			<b>12.4%</b>

## RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE



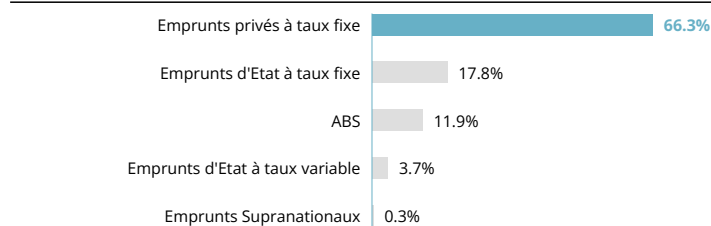
Poids rebasés

## RÉPARTITION PAR NOTATION



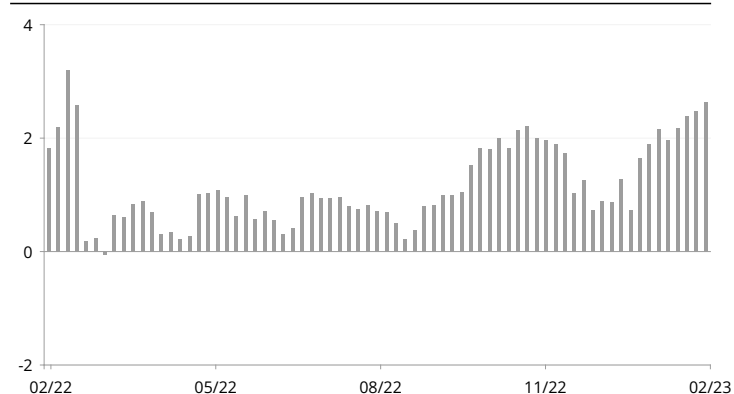
Poids rebasés

## RÉPARTITION PAR TYPE D'EMPRUNTS - POCHÉ TAUX



Poids rebasés

## EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



## DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- 10% au moins des actifs nets du Fonds sont investis dans des obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité ainsi que dans des titres d'émetteurs privés véritablement alignés sur l'un des 9 (sur un total de 17) Objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- En ce qui concerne la dette d'entreprise, l'univers d'investissement est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

### COUVERTURE ESG DU FONDS

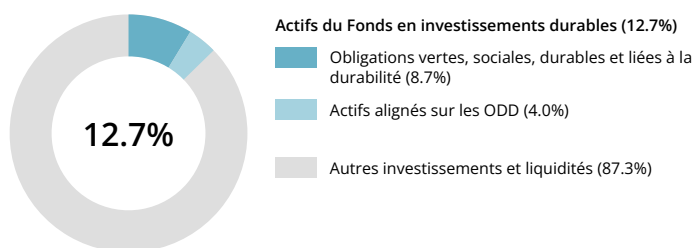
Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	141
Nombre d'émetteurs notés	139
Taux de couverture	98.6%

Source: Carmignac

### NOTE ESG

Carmignac Sécurité AW EUR Acc	AA
Source: MSCI ESG	

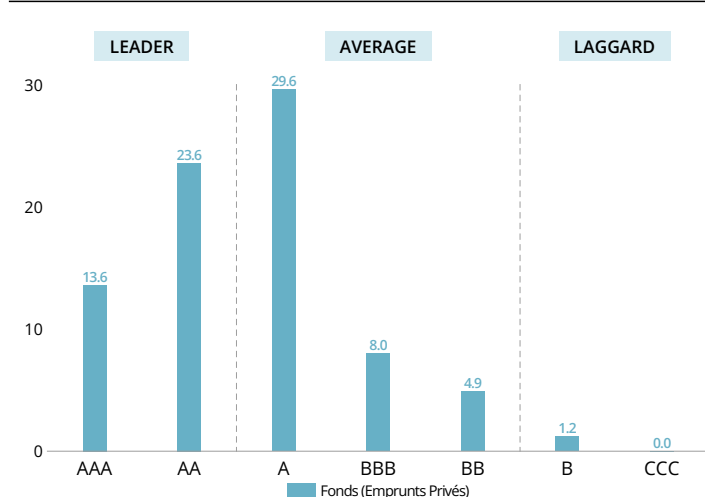
### INVESTISSEMENTS DURABLES (ACTIFS NETS)



Pour l'évaluation des **obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité**, les indicateurs de dette durable de Bloomberg sont utilisés pour filtrer les titres de créance d'entreprises qui présentent des caractéristiques de durabilité autodéclarées. Des considérations telles que la classification de l'instrument selon les normes de marché reconnues (International Capital Markets Association ou Climate Bond Initiative) ou l'assurance d'un tiers sont importantes pour notre évaluation.

**Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)**, une entreprise est considérée comme « alignée » lorsque plus de 50% de ses revenus ou plus de 50% de ses dépenses d'investissement ont trait à des activités réputées contribuer à l'un des neuf ODD sur 17. Ces seuils de 50% traduisent une forte intentionnalité de l'entreprise considérée envers les activités contribuant auxdits ODD, ainsi qu'envers ses objectifs de croissance.

### NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 80%

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	1.4%	AAA
ARGENTUM NETHERLANDS BV	0.4%	AAA
IBERDROLA FINANZAS SAU	0.3%	AAA
INVESTEC BANK PLC	0.3%	AAA
MOLSON COORS BEVERAGE COMPANY	0.3%	AAA

Source: MSCI ESG

## ANALYSE DE GESTION



## ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Le narratif d'un scénario combinant un maintien de la croissance économique ainsi qu'une désinflation progressive qui avait alimenté la dynamique haussière des marchés en janvier s'est quelque peu essoufflé en février avec une avalanche de publications d'indicateurs économiques qui a alimenté le scepticisme des investisseurs sur la question d'un éventuel revirement monétaire. Les différentes réunions des banques centrales au début du mois de février avaient pourtant confirmé l'hypothèse d'un pivot à venir dans les politiques monétaires. En effet, la Réserve fédérale étatsunienne a relevé son taux directeur de +25 pb comme attendu, le portant désormais dans la fourchette 4,50%-4,75%, alors que son président, Jerome Powell, a souligné que le processus désinflationniste avait bel et bien débuté. La Banque centrale européenne a elle aussi adopté une rhétorique plus accommodante qu'attendu, puisque Christine Lagarde a fait part de perspectives d'inflation « plus équilibrées » lors de son discours étayant une hausse de son taux de dépôt de +50 pb. Malheureusement les publications des différentes statistiques sur le front de l'inflation comme sur celui de la croissance n'ont pas confirmé un hypothétique regain de visibilité. D'une part l'inflation est ressortie au-dessus des projections des analystes en Europe comme aux États-Unis, et d'autre part la composante « service » de l'inflation a été l'un des moteurs les plus importants de ce regain inattendu. Sur le front de l'activité économique, les chiffres du chômage ainsi que des ventes au détail outre-Atlantique continuent de montrer une surchauffe certaine de l'économie. Ces publications permettent ainsi de repousser le risque de récession de l'économie américaine mais alimentent la crainte d'une réserve fédérale moins accommodante qu'espéré. Le marché intègre désormais trois hausses de taux supplémentaires de 25 pb pour un taux terminal des « FED rates » de 5,4% contre 4,9% il y a un mois. En Europe, le constat est similaire puisque les indices PMI sont ressortis bien plus élevés qu'attendu, portés par la composante service, et ce, en dépit d'une activité manufacturière qui commence à montrer des signes de repli. Ce nouveau scénario combinant des taux plus élevés pour plus longtemps afin de lutter contre l'inflation a donné lieu à une accélération des rendements des taux à 10 ans étatsuniens et allemands de +44 pb et +36 pb sur le mois.



## COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Dans ce contexte, le Fonds enregistre une performance négative, en ligne avec celle de son indicateur de référence. En effet, le portefeuille a été principalement affecté par son exposition à la dette périphérique italienne ainsi qu'au crédit d'entreprise de première signature et à haut rendement. Notons cependant le bon comportement de notre sélection d'obligations adossées à des prêts d'entreprise (« collateralized loan obligation », CLO).



## PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Dans cet environnement, la sensibilité aux taux d'intérêt du Fonds reste modérée, autour de 2,6, et se concentre principalement sur la partie courte (jusqu'à 5 ans) des courbes de crédit et des courbes périphériques européennes afin de bénéficier du portage attractif et de la moindre volatilité des taux d'intérêt. Sur le front de l'inflation, qui reste persistante, nous avons une exposition diversifiée avec un point mort d'inflation à 5 ans sur la courbe européenne, et nous avons ajouté des obligations indexées sur l'inflation française qui devraient servir de couverture à la fois contre une hausse de l'inflation à court terme et contre un taux terminal potentiellement plus élevé. De plus, nous continuons à réduire progressivement notre exposition au crédit afin de protéger le portefeuille si les craintes de récession devaient se matérialiser. Notre allocation reste concentrée sur quatre convictions : le secteur financier, l'énergie, notre sélection d'obligations adossées à des prêts d'entreprise (« collateralized loan obligation », CLO) et le crédit à court terme, qui sont les plus susceptibles de bénéficier de l'environnement actuel. Enfin, notons que le rendement moyen du portefeuille est actuellement proche de 4,9%, le plus élevé depuis plus de dix ans.

## GLOSSAIRE

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Classification SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

**Duration** : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**High Yield** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

**Investment grade** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation). Le rating est publié par les agences de notation et offre à l'investisseur une information fiable sur le profil de risque attaché à une créance.

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Sensibilité** : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

**Yield to Maturity** : Le Yield to Maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie** : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables** : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	SEDOL	CUSIP	WKN	Frais de gestion	Frais courants <sup>(1)</sup>	Commission de surperformance	Frais d'entrée maximum <sup>(2)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(3)</sup>	Performance sur un an (%)				
												28.02.22-28.02.23	26.02.21-28.02.22	28.02.20-26.02.21	28.02.19-28.02.20	28.02.18-28.02.19
AW EUR Acc	25/01/1989	CARSECC FP	FR0010149120	B1G3NN3	F13875129	A0DP51	1%	0.87%	Non	1%	—	-0.6	-3.5	2.2	3.2	-3.3

Frais de gestion variable : -. (1) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions. (2) Frais de souscription acquis aux distributeurs. Aucun frais de rachat. (3) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **PERTE EN CAPITAL** : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/02/2023. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/article-page/informations-reglementaires-3862](https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862) En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/article-page/informations-reglementaires-1789](https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg

B67549

**COMMUNICATION PUBLICITAIRE** - Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.